



Le Cendre, le 24 septembre 2026.

OBJET : Convocation du Conseil Municipal

N/REF. : SEC/MC-26/835

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le Conseil Municipal se réunira le :

**Mercredi 30 septembre 2026,
à 18 heures 30
en Mairie
salle du Conseil Municipal**

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Hervé PRONONCE.



ORDRE DU JOUR

- ① Commissions communales / modification du règlement intérieur du conseil municipal et désignation des suppléants.
- ② Commission Intercommunale des Impôts Directs - proposition de candidat commissaire.
- ③ Désignation de 2 conseillers municipaux (1 titulaire et son suppléant) pour siéger au Conseil de territoire de la gouvernance du projet de candidature du site classé de Gergovie et des sites Arvernes au label Grand Site de France.
- ④ Réglementation des boisements - renouvellement de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF).
- ⑤ Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux.
- ⑥ Transport des élèves des écoles maternelles (grandes sections) et élémentaires (du CP au CM2) à l'activité natation : renouvellement de la convention financière avec le SMTAC-AC.
- ⑦ Modification des tarifs des services Enfance Jeunesse : accueil de loisirs (PTM).
- ⑧ Division cadastrale et cession à l'euro symbolique de la parcelle AC 146p (Lot F) au profit du bailleur Auvergne Habitat - Intégration du Lot E au domaine public .
- ⑨ Aménagement du secteur rue de la Soie - Désaffectation et déclassement du domaine public routier métropolitain (Lot K - 10 m²) en vue de sa cession à Auvergne Habitat.
- ⑩ Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH) à compter du 1^{er} janvier 2027.
- ⑪ Approbation de la convention-cadre de mise à disposition de la mission mutualisée « Délégué à la Protection des Données ».
- ⑫ Autorisation du Maire à recruter un agent contractuel pour occuper temporairement un poste permanent d'Assistant territorial d'enseignement artistique avec une quotité de temps de travail inférieure à 50 % du temps complet.
- ⑬ FA LE CENDRE FOOTBALL : attribution d'un acompte sur subvention de fonctionnement 2026.

QUESTIONS DIVERSES